



COMMUNIQUÉ  
13/09/2021

## BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES : LANCEMENT DE LA TROISIÈME ÉDITION !

La FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette dont fait partie l'ADAVA Pays d'Aix, lance la troisième édition de l'enquête nationale «**Baromètre des villes cyclables**» sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr>.

**Elle a pour objectif de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville et son évolution par rapport aux éditions précédentes. Les résultats permettront aux collectivités de mieux cerner les attentes des citoyens qui souhaitent se déplacer à vélo.**

La FUB invite le plus grand nombre de citoyens à répondre à cette enquête qui doit contribuer à améliorer la sécurité et les conditions de déplacement à vélo dans les villes françaises.

L'enquête en ligne sera lancée pour le grand public le 14 septembre 2021 pour une durée de trois mois (fin le 30 novembre), et s'adresse à tous les cyclistes de France, actuels et potentiels, quels que soient leur âge, leur genre ou leurs habitudes de déplacements. Elle comporte une trentaine de questions classées en cinq catégories :



ressenti  
général



sécurité



confort



importance  
du vélo



stationnement  
et services

### Un classement des villes cyclables... et un suivi des évolutions

Comparer les villes de taille similaire est un levier important pour inciter les collectivités à valoriser leurs efforts pour développer et améliorer les conditions de pratique du vélo. Au-delà de la note globale, il sera possible d'identifier les points forts et les points à améliorer des politiques cyclables.

Les futures éditions permettront de suivre ce classement général et d'analyser l'évolution de la cyclabilité au sein d'une même ville. Les résultats pourront être confrontés aux politiques publiques menées dans ce domaine.

### Quelques chiffres

Au bout de seulement deux éditions, cette enquête est devenue, avec plus de 180 000 réponses en 2019, la plus importante enquête participative sur le vélo au monde ; lors de l'édition 2019, plus de 700 communes dans toute la France ont été évaluées et classées.

Aix-en-Provence, seule commune du Pays d'Aix à avoir été évaluée lors de la première édition en 2017 (930 réponses recueillies), est passée en 2019 de la 38<sup>ème</sup> à la 33<sup>ème</sup> place sur les 40 communes de France métropolitaine plus de 100 000 habitants, avec une note globale passant de 2,31 à 2,40 sur une échelle de 1 à 6.

Les résultats de l'enquête seront rendus public au début de l'année 2022.

## **CONTACTS PRESSE**

ADAVA PAYS D'AIX – 06 21 53 73 76 – [contact@adava.fr](mailto:contact@adava.fr)

Vice-président : Frédéric SERRES – 06 66 20 67 79 – [freddoserres@live.fr](mailto:freddoserres@live.fr)